



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



CIBE



FORESTENER

LA CHALEUR CITOYENNE

Webinaire Energie Partagée

**Chaudières bois énergie et gouvernance /
financement citoyen : quels intérêts ?
Comment le mettre en œuvre ?**

Animation

Arno Foulon, Energie Partagée

Eddie Chinal - Forestener

Cette présentation sera enregistrée et le support mis en ligne. Pour avoir toutes les infos, inscrivez-vous sur la liste de discussion de l'atelier :

<https://framalistes.org/sympa/subscribe/en-bois-energie>



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Introduction

Animation

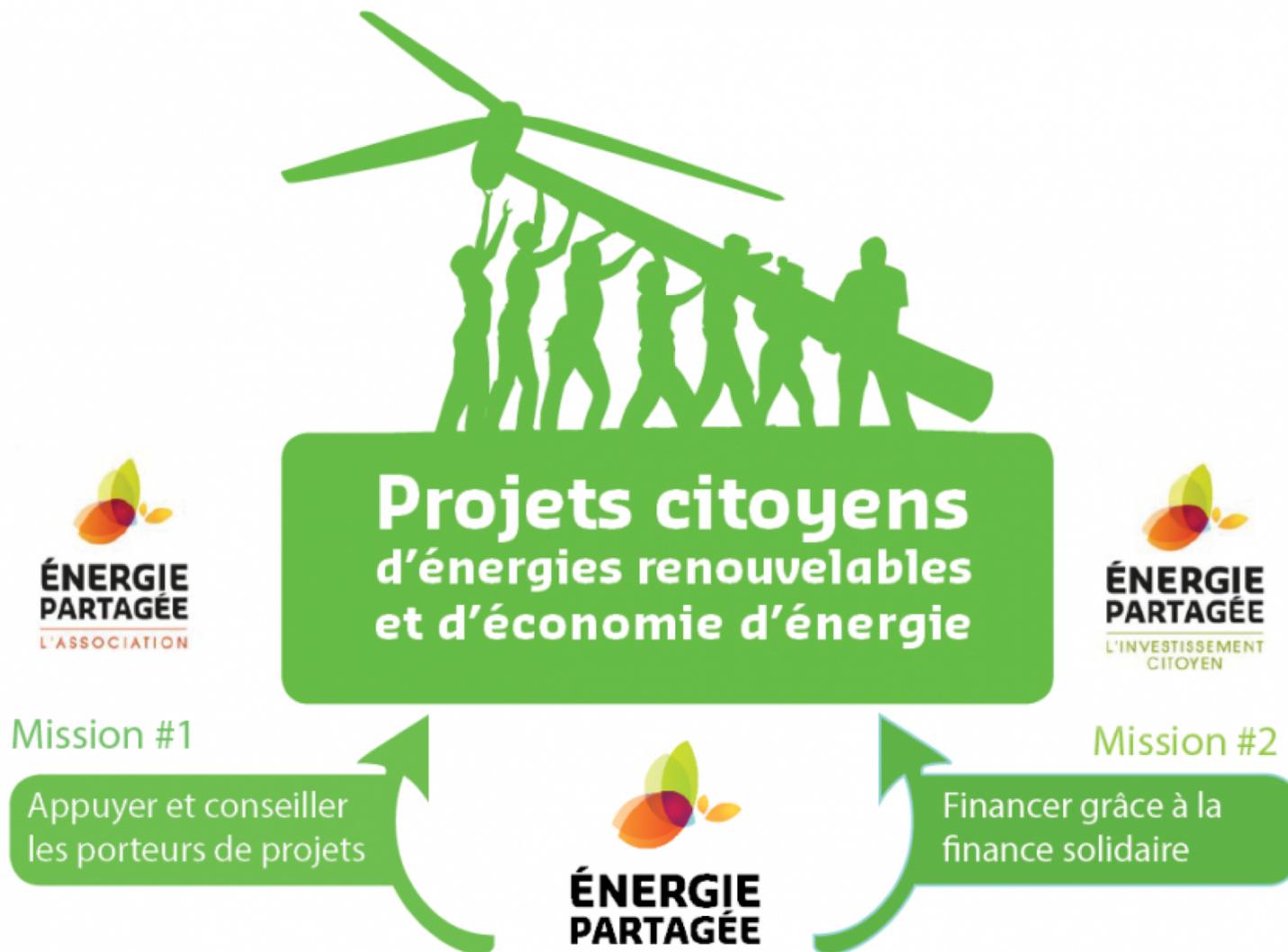
Arno Foulon, Energie Partagée

Énergie Partagée : bientôt 10 ans!

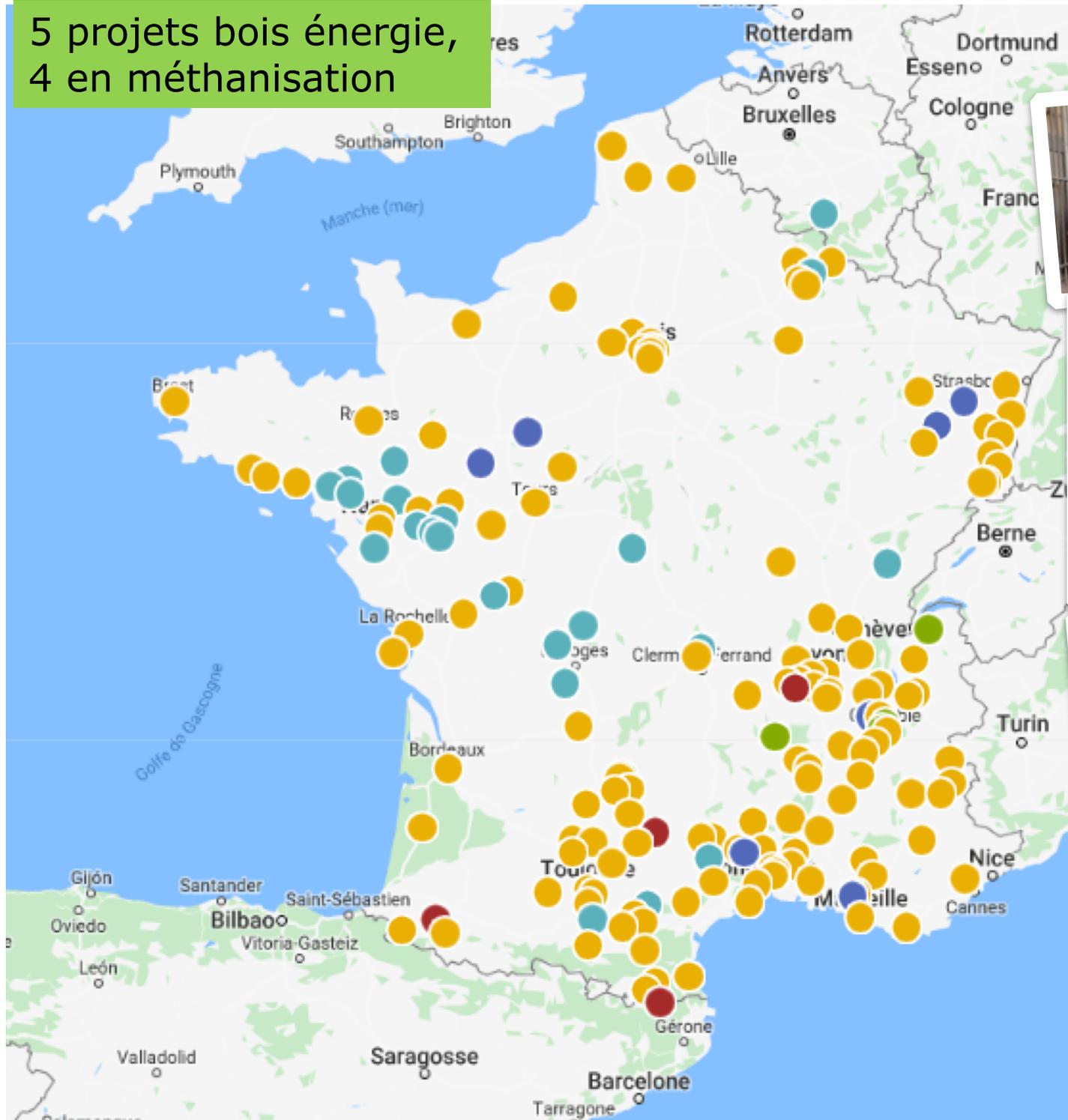




Deux missions



5 projets bois énergie, 4 en méthanisation





Actionnaires
citoyens

5700

souscripteurs
Énergie Partagée



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

créé en 2008

20,7

millions d'euros
collectés



78

investissement réalisés dans
les projets EnR citoyens

Les 10/12 réseaux régionaux existants



Énergie Partagée en Centre-Val de Loire
 Raphaël MERCEY
 ☎ 06 64 47 54 51
 raphael.mercey@energie-partagee.org

Énergie Partagée en Île-de-France
 Alexandra LAFONT
 ☎ 01 81 80 23 34
 alexandra.lafont@energie-partagee.org

Grand Est Citoyen et Local d'Énergie Renouvelable
Ardennes Champagne
 Léna MIGNE
 ☎ 03 24 32 03 23
 lmigne@ale08.org
Alsace
 Coline LEMAIGNAN
 ☎ 03 89 50 06 20
 coline.lemaignan@alteralsace.org
Lorraine
 Sylvain BALLAND
 ☎ 07 68 62 46 99
 energies-citoyennes@asso-ler.fr

Réseau Taranis (Bretagne)
 Amandine PIERRE-LOTI
 ☎ 07 69 31 17 29
 amandine.lotit@enr-citoyennes.fr
 Youena LUGUE
 ☎ 06 37 80 06 77
 youena.lugue@enr-citoyennes.fr

Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL)
 Claire LEGRAND
 ☎ 02 23 63 20 88
 claire.legrand@enr-citoyennes.fr
 Robin DELOOF
 ☎ 02 23 63 20 88
 robin.deloof@enr-citoyennes.fr

Réseau Cirena (Nouvelle-Aquitaine)
 Charlene SUIRE
 ☎ 06 64 54 71 95
 charlene.suire@cirena.fr
 Magali MARTIN
 ☎ 06 52 26 78 03
 magali.martin@cirena.fr
 Célestine VOEGEL
 ☎ 06 82 15 84 84
 celestine.voegel@cirena.fr

Réseau ECLR (Occitanie)
 Alenka DOULAIN
 ☎ 06 41 57 15 78
 alenka.doulain@ec-lr.org
 Johann VACANDARE
 ☎ 06 40 36 94 90
 johann.vacandare@ec-lr.org
 Louise BALMER
 ☎ 06 52 04 16 38
 louise.balmer@ec-lr.org

Réseau Énergies citoyennes en Bourgogne-Franche-Comté
 Paul-Jean COUTHENX
 ☎ 07 68 96 15 10
 paul-jean.couthenx@coopawatt.fr
 Anne-Marie BAILLY
 ☎ 06 29 62 46 31
 anne-marie.bailly@coopawatt.fr

Auvergne-Rhône-Alpes Citoyennes et Locales Energies (AURACLE)
 Noémie ZAMBEAUX
 ☎ 06 01 79 47 82
 noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr

Énergie Partagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Vincent BAGGIONI
 ☎ 07 69 70 89 33
 vincent.baggioni@energie-partagee.org



Le programme de l'atelier

- Webinaire 1 à destination des coopératives de citoyens et des collectivités : « Qu'est ce qui différencie un projet d'électricité d'un projet de bois énergie? avec ou sans réseau de chaleur? » Explications à deux voix par Elodie Payen du Comité Interprofessionnel du Bois-énergie (CIBE) et d'Eddie Chinal de Forestenr
 - le 19 septembre de 16h à 18h
- Webinaire 2 à destination des professionnels de la chaleur bois : « qu'est-ce qu'un projet citoyen d'énergie renouvelable? comment intégrer une démarche citoyenne dans un projet bois énergie? » Présentation par Arno Foulon d'Energie Partagée et témoignage d'Eddie Chinal de Forestenr et d'ERE43 (sous réserve de disponibilité)
 - le 8 octobre de 16h à 18h
- Webinaire 3 : **pour tous!**
Retour d'expérience Lucinges (74) : réseau de chaleur bois énergie citoyen (avec délégation de service public)
 - le 31 octobre de 11h à 13h
- Webinaire 4 : **pour tous** :
retour d'expérience sur les communes de Sassenage et Quaix en Chartreuse (38) : achat de chaleur par bâtiments communaux
 - le 12 novembre de 16h à 18h

L'atelier pourra se prolonger par d'autres webinaires selon vos besoins.

● ● ● Le fonctionnement de l'atelier

- Une liste de discussion le temps de l'atelier
 - Pour [s'inscrire](#)
- Un [espace de partage des documents sur Google Drive](#) pour vos téléchargements et partage
- Déroulé d'un webinaire
 - Présentation/discussion 50/50
 - Vos questions PAR ECRIT sur le module de conversation de zoom car on est nombreux
- Livrable à la fin de l'atelier : une formation?



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Partie 1 : qu'est-ce qu'un projet citoyen d'Enr?

Animation

Arno Foulon – Energie Partagée

● ● ● **Que voyez-vous?**





Et maintenant ?

« Les projets participatifs sont des projets avec un supplément d'âme »





Charte Énergie Partagée



Ancrage local

Habitants et/ou collectivités sont parties prenantes, le plus tôt possible et pendant toute la durée d'exploitation du projet



Gouvernance démocratique

Transparence + principe coopératif : même minoritaires dans le capital, les acteurs locaux et citoyens gardent la maîtrise des grandes décisions sur le long terme



Exigence écologique

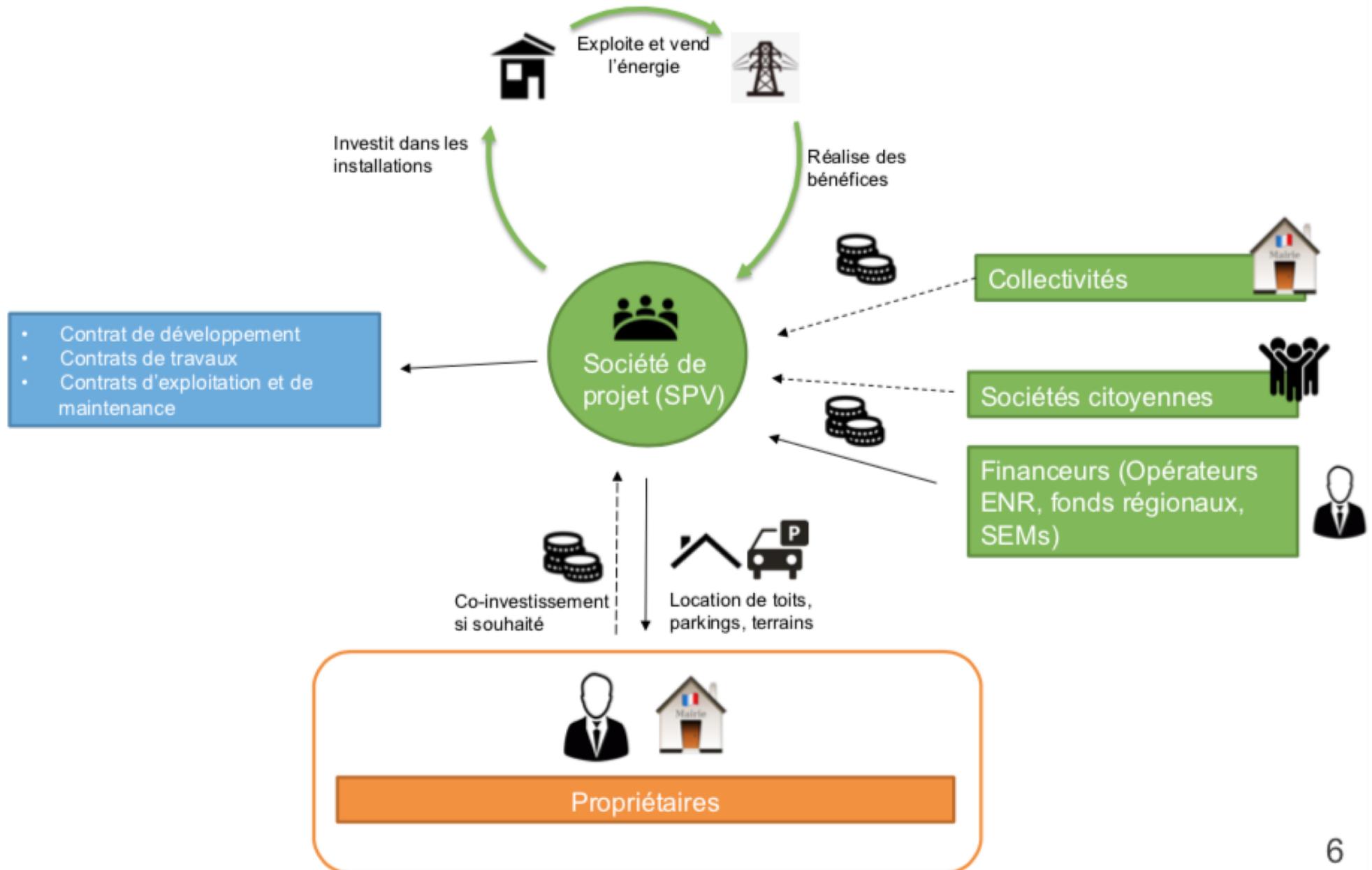
Le projet minimise son impact local et global + s'inscrit durablement dans une logique de réduction des consommations d'énergie.



Démarche non spéculative

Les actionnaires restent sur le long terme dans le projet et consacrent une partie de la valeur du projet au développement territorial

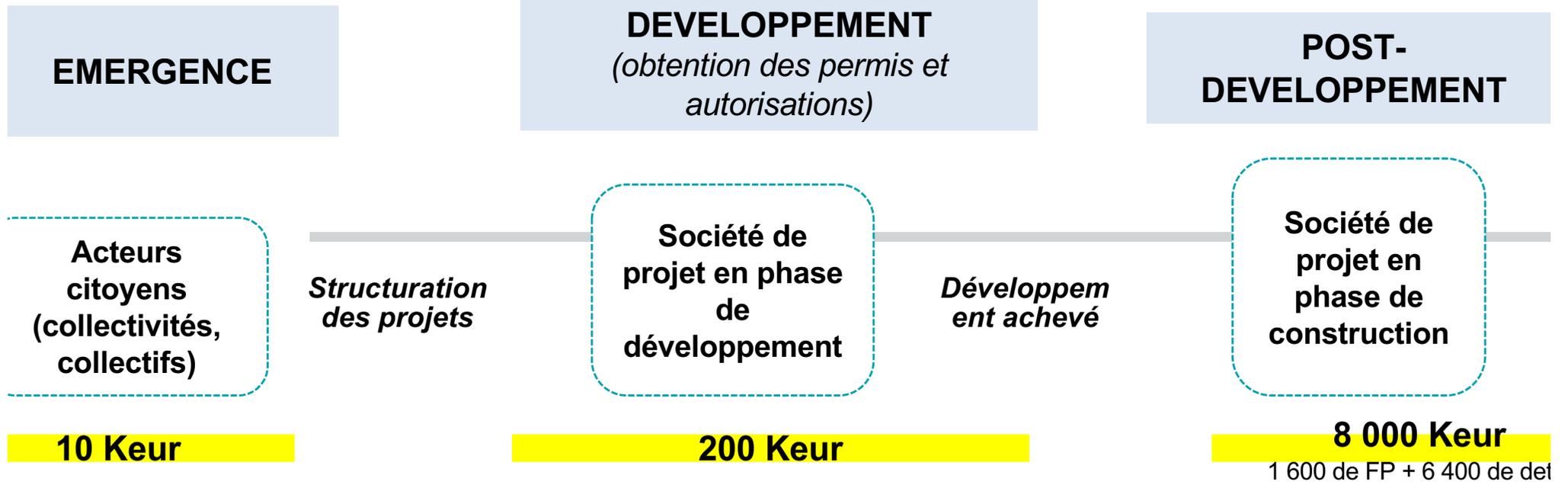
Qui va porter le projet ?



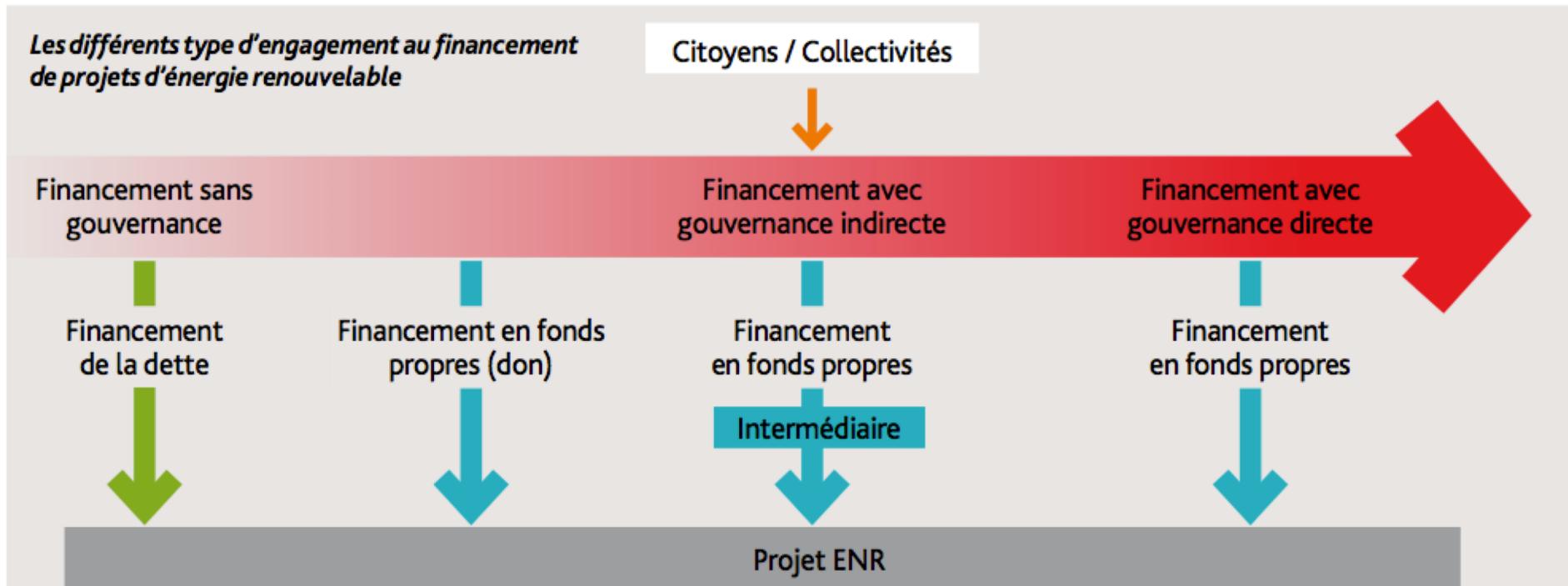
Financement de l'investissement d'un projet citoyen d'Enr



Quels sont les besoins de financement ?

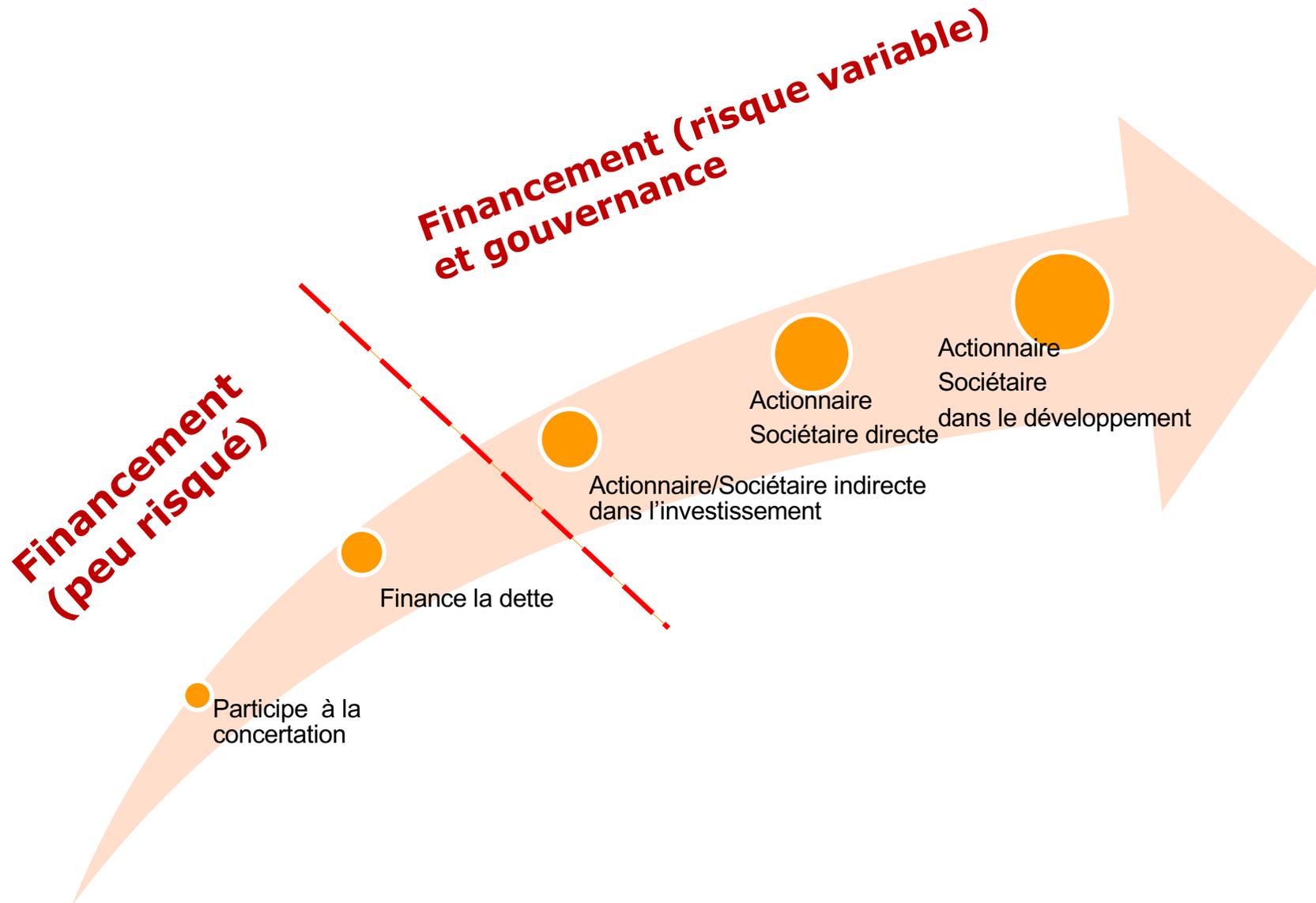


Participer à quoi?





Différents degrés d'implication pour un citoyen



Un vent citoyen dans l'Indre



PARC ÉOLIEN DES TILLEULS Saint Georges sur Arnon (36)

Puissance :
12,5 MW (cinq éoliennes)

Production :
Consommation de 4300 foyers (soit
9500 habitants)

Date d'installation :
Octobre 2009

Structuration :
SEMER (Société Mixte d'EnR)

Participation Energie Partagée
350 000 euros

Spécificités :
Le parc a permis à la commune de
baisser ses impôts locaux de 16% et a
créé douze emplois non délocalisables.
Les communes et collectivités locales
font maintenant partie de la SEMER...

Ils font pousser des éoliennes...



PARC ÉOLIEN LA JACTERIE Chemillé en Anjou (49)

Puissance :
5 éoliennes soit 12,5 MW

Production :
23000 MWh
Soit la consommation de 7100 foyers

Date d'installation :
Septembre 2016

Structuration :
Association Atout Vent
SAS La Jacterie

Investissement total :
21,8 millions d'euros

Participation Energie Partagée
100 000 euros

Spécificités : Au départ, l'association comptait 42 membres. Ce sont au final plus de 400 actionnaires qui ont prit part au projet au sein de la SAS.



Projet EnR citoyen et bois énergie : comment ?

Exemple de Forestener

Animation

Eddie Chinal - Forestener

Forestener



- **SAS à capital variable, créée en 2017**
- **Sa vocation :**
 - **réaliser , financer, exploiter sur 15 à 20 ans des projets bois énergie « clés en mains », en circuit court,**
 - **une gouvernance ouverte, transparente et partagée,** impliquant les citoyens, les collectivités, les entreprises et les « acheteurs » de la chaleur;
 - **un financement assuré pour partie par une collecte citoyenne**
 - nationale, via Energie Partagée Investissement,
 - locale, via
- **Cible :**
 - **puissance bois** (plaquettes ou granulés) **entre 200 et 900 KW**, soit entre 250 et 2 000 MWh/an vendus,
 - **car l'enjeu est de réaliser des projets qui n'arrivent pas à émerger seuls, et que sur puissances supérieures des acteurs sont en place.**

o **Cible :**



- **Des chaufferies dédiées, des réseaux techniques (pour un seul gestionnaire) ou un réseau de chaleur.**
- **Pré études déjà réalisées, mais projet que le commune ne peut porter, pour raison de financement et/ou car « trop compliqué à porter / gérer seule ».**
- **Pour l'instant : 4 projets**
 - Un réseau de chaleur avec DSP, sur Lucinges, mis en service en sept 2018
 - 580 KW bois, 1100 MWh/an livrés à des bâtiments communaux, 3 ensembles de logements collectifs, deux entreprises et 5 maison individuelles;
 - Un réseau technique sur Quaix en Chartreuse (38) avec deux maisons raccordées en plus (réseau privé) : 200 KW granulés sans appoint, 270 MWh/an,
 - Deux réseaux techniques sur Sassenage (38)
 - École + Gymnase, 500 MWh/an, 200 KW plaquettes avec appoint gaz.
 - Piscine + gymnase + services techniques : 1300 MWh/an, 600 KW bois, appoint gaz.



o La notion de gouvernance se traduit par un capital réparti entre plusieurs typologies d'acteurs

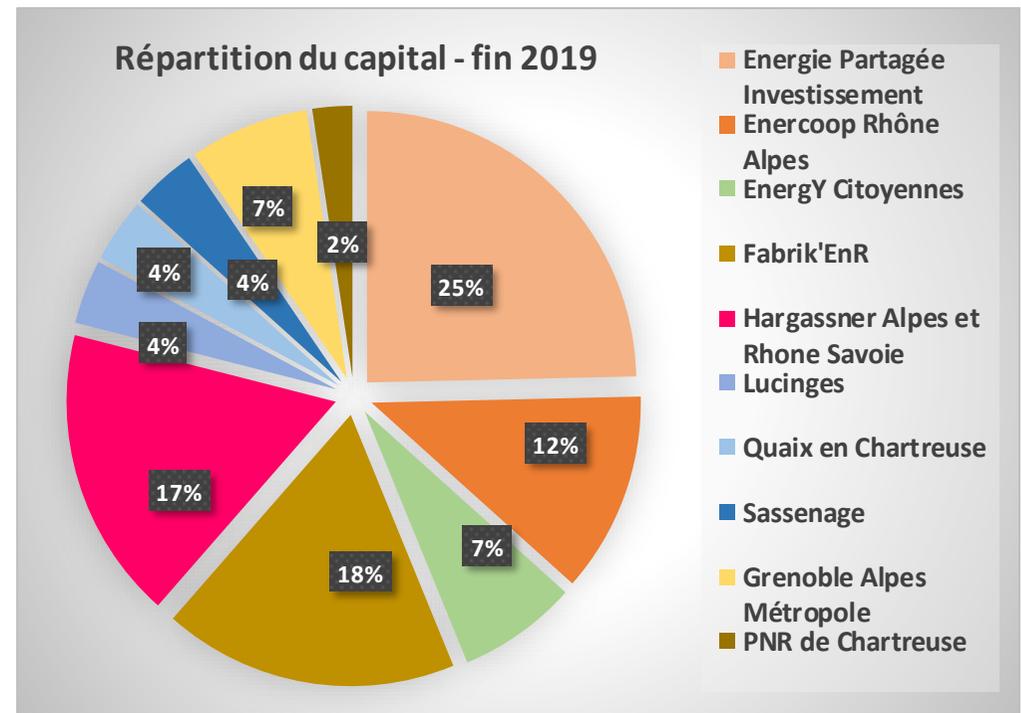
● Deux entreprises du bois énergie :

- **Fabrikener**, structure de développement de projets EnR dirigée par E Chinal, également dirigeant de éepos, bureau d'études et d'ingénierie spécialisé en bois énergie;

- **deux agences de Hargassner France** (sur Rhône Alpes et 71);

● trois structures du financement EnR citoyen

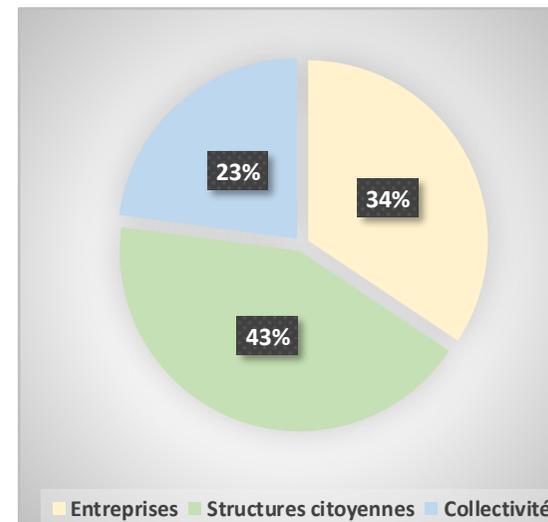
- **Energie Partagée Investissement**,
- **Enercoop Auvergne Rhône Alpes**,
- **Energy Citoyennes**, société citoyenne sur l'agglomération grenobloise qui a débuté son activité sur des centrales PV et le fait sur les chaufferies bois avec Forestener,



- **des collectivités locales**

Communes de Lucinges (74), Quaix en Chartreuse et Sassenage : où des réseaux bois énergie ont été réalisés,

- Grenoble Alpes Métropole,
- le PNR de Chartreuse.



- **Les fondateurs**

- Fabrik'EnR, Hargassner, Energie Partagée Investissement et Enercoop Aura
- Les autres sont arrivés avec les projets.
 - car les acheteurs de chaleur ont vocation à devenir actionnaires, pour être pleinement impliqués dans le projet.

- **La gouvernance**

- **Par collègue** : fondateurs, puis géographiques (1 collègue si au moins deux projets)
- **Un comité de gestion** où siègent des membres élus par chaque collègue, avec le principe « une personne = une voix » pour décider.

- **Un point capital : Forestener réalise des projets bois énergie citoyens, les deux notions sont d'égale importance !**



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Exemple de ERE 43

Amandine Pauliat- ERE 43



ere⁴³

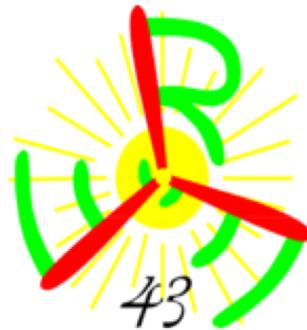
Développeurs *d'énergies locales*

*« Des initiatives portées par des collectifs
d'acteurs apparaissent sur les territoires et
réinventent de nouvelles manières
d'entreprendre. »*



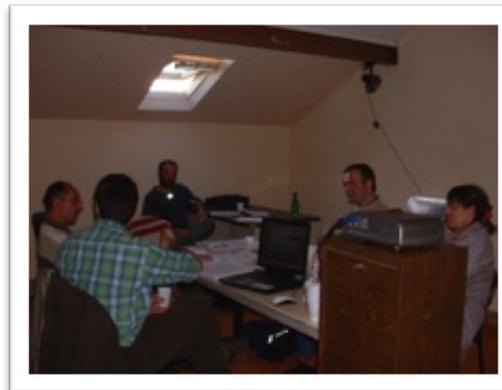
Initiative portée par un collectif d'acteurs :

- 2000-2001 : création de l'association de préfiguration Energies Renouvelables et Environnement de Haute-Loire (ERE43)



MOTIVATIONS

valoriser plus les ressources locales, utiliser moins les ressources fossiles



ACTIONS

interpeller les élus lors de projets de construction

Répartition du **Capital** d'ERE43 :

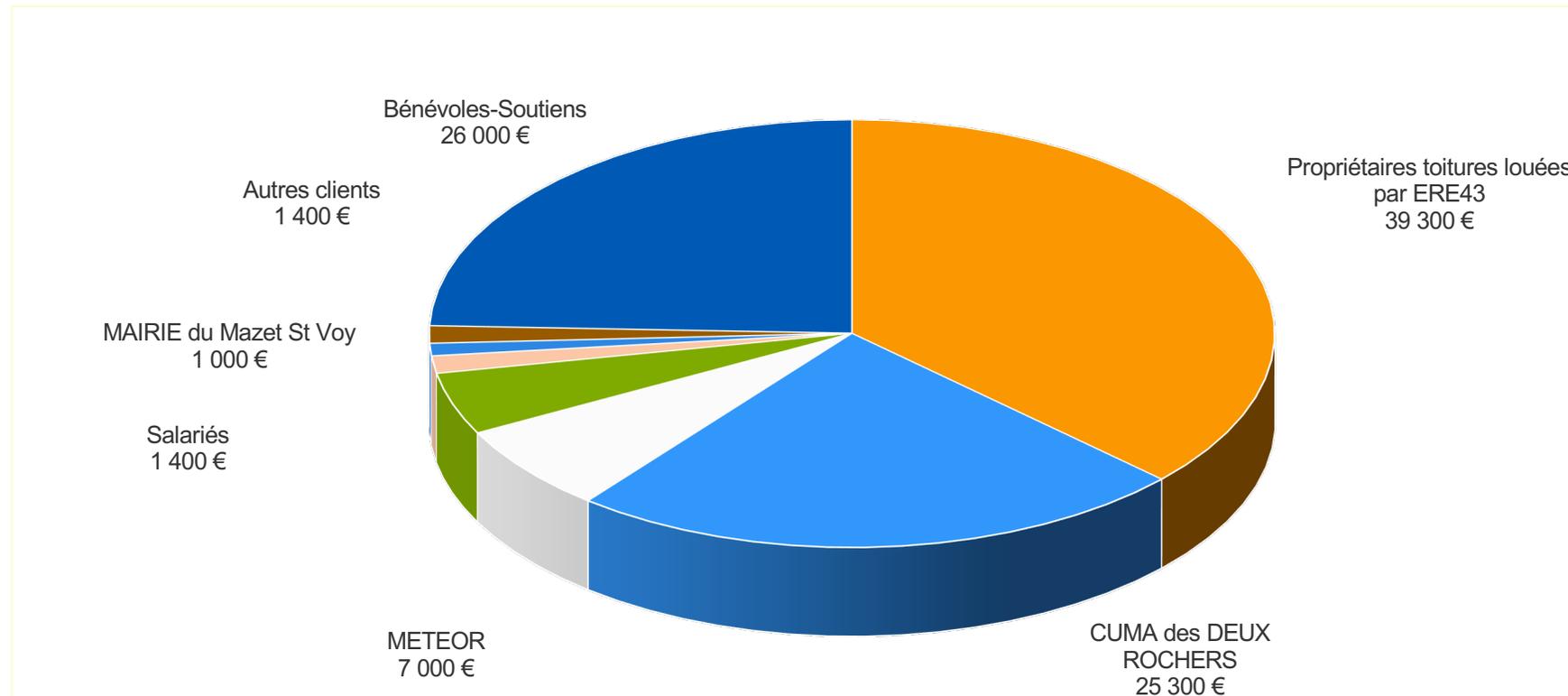

90

ASSOCIÉS

€

106 400

DE CAPITAL SOCIAL



ERE43 c'est avant tout un réseau :

5 Salariés

56 Bénévoles

29 Bénéficiaires
Artisans
Propriétaires forestiers
Collectivités



Nouvelles manières d'**entreprendre**

- o Qui bousculent les collectivités, et surtout ceux qui gravitent autour



- o Qui changent les façons de fonctionner acquises depuis 50 ans



L'innovation sous toutes ses formes
au service de la transition énergétique

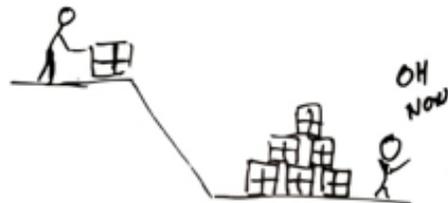
o Achat de matériel → Achat de service



o Logique de moyens → Logique de résultat



o Filière bois poussée → Filière bois tirée



De quelles initiatives parlons-nous ?

o Collectif citoyen

- qui investit à la place de la collectivité
- qui crée un ou plusieurs métiers
- logique de mutualisation, spécialisation, amélioration au fil du temps

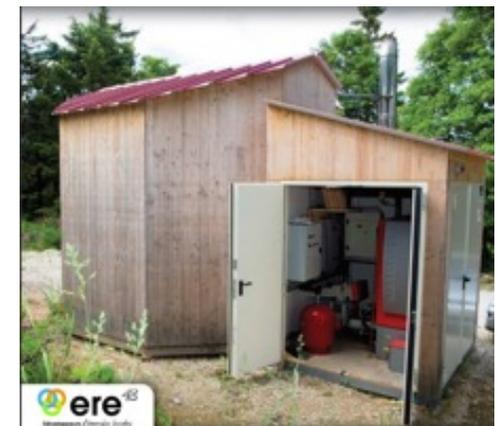
o Engagement sur la durée (15 ans)

o Acheter de la chaleur issue du bois provenant des forêts locales

- ☹ *au lieu d'acheter une chaudière à bois et faire gérer une filière d'approvisionnement par un élu ou un employé communal*

Un service mis en place depuis **10 ans sur l'Est de la Haute-Loire**

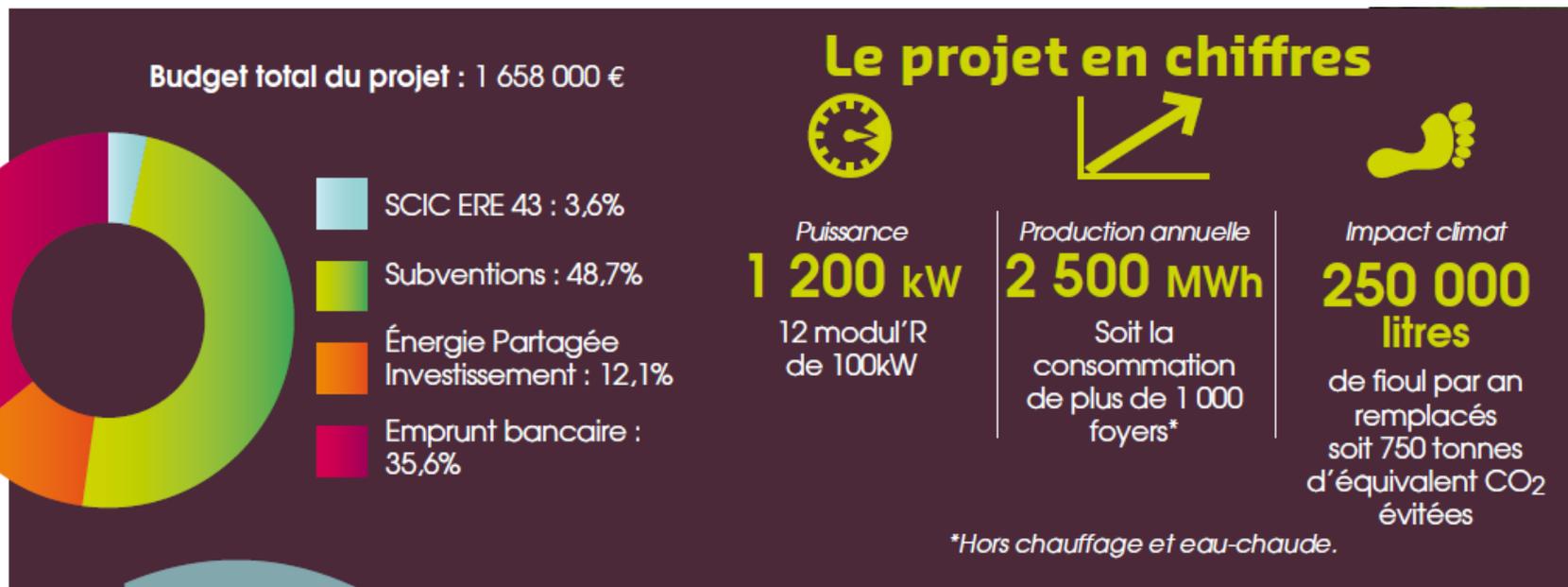
→ Concept de vente de chaleur centré sur la chaufferie Modul'R®

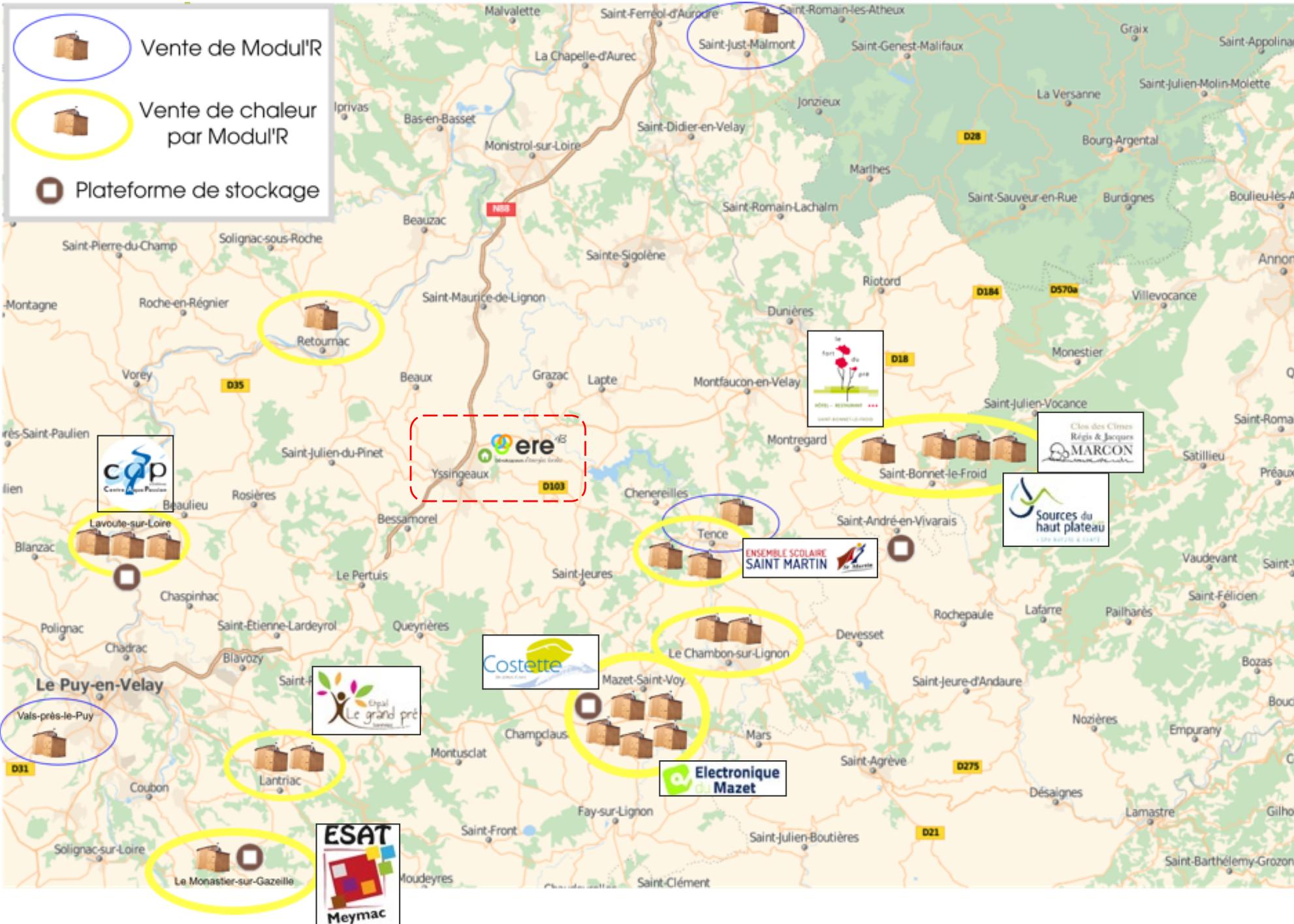


Projet financé par Énergie Partagée :



- Ancrage local
- Gouvernance démocratique
- Exigence écologique
- Démarche non spéculative





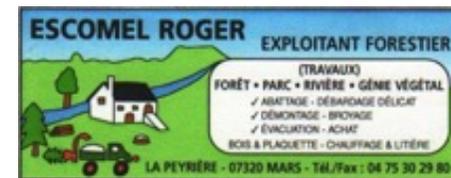
Nos partenaires

o Financement public/privé :



Nos partenaires

- o Partenariat avec agriculteurs (CUMA), scieurs, pros du bois, forestiers, transporteurs, coopératives forestières, particuliers propriétaires





**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Projet bois énergie citoyen : quelles plus values ?

Animation

Eddie Chinal - Forestener



La transition énergétique doit se réaliser dans les territoires, avec tous ses acteurs

- La démarche permet de sortir du cadre habituel client/fournisseur, et plutôt de mettre en place **une dynamique collective, dans laquelle chacun est impliqué.**
- Cette notion d'implication collective est importante : la commune ou l'établissement qui va être chauffé par la chaufferie bois n'externalise pas le projet complètement, elle va devenir co actionnaire d'un outil.
 - Cela lui permet de participer aux choix, dans la durée, de voir « tous les chiffres et comptes » (rendements, taux de couverture bois, gain ou perte économique en exploitation).
 - A travers cela se construit une compréhension des enjeux énergétiques.
- Cette démarche doit devenir similaire pour les entreprises impliquées
 - Pas forcément le plus simple, mais c'est possible, avec le temps et en intervenant sur plusieurs projets.



- Si une ou plusieurs **structures citoyennes** existent (par exemple centrale villageoise) elles sont –dans Forestener – incitées à devenir **actionnaire** et avoir en charge l’animation citoyenne, la collecte d’épargne
 - Si ce n’est pas le cas, Energie Partagée – et/ou Enercoop – se chargent de mettre en place et faire vivre cette dynamique.
 - Cela permet de montrer que chacun, à son niveau, peut et doit agir. Un projet EnR citoyen est un bon vecteur pour cela.

- L’enjeu est également de travailler avec des **associations ou établissements scolaires**, pour faire visiter le projet, participer à un projet pédagogique
Bref faire diffuser le message de la transition énergétique dans laquelle chacun doit s’impliquer.

- o Exemple sur le réseau de chaleur de Lucinges : les élèves de CM1 / CM2 ont réalisé les panneaux d'information sur la chaufferie (et on visité le chantier, la plateforme de plaquettes).





La transparence des décisions et des données technico économiques

- L'utilisateur de la chaleur (commune ou autre) et des représentants des citoyens deviennent actionnaires de la société de projet.
 - Cela est possible depuis la LNTE pour une commune : simple délibération du conseil municipal.
- Elle peut siéger au Comité de Gestion (ce qui conseillé) et va ainsi participer aux choix, en amont (conception) puis sur le suivi d'exploitation : la société de projet agit « à livres ouverts ».
- On peut ainsi dépasser la relation « client / fournisseur » avec le fournisseur qui est toujours trop cher et qui « doit » à la commune et aux abonnés des services.



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Exemple de ERE 43

Animation

Amandine Pauliat- ERE 43



ÉNERGIE
PARTAGÉE



ere⁴³

Développeurs *d'énergies locales*

Ancrage local

- o ERE43 est avant tout une entreprise du territoire qui travaille avec des entreprises locales pour utiliser toutes les sources d'énergies locales



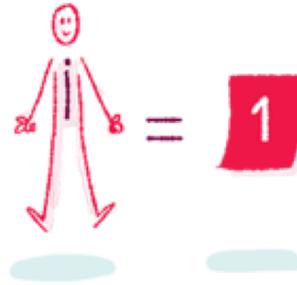
Ancrage local

- Partenariat fort avec la CUMA départementale :
 - Associés mutuels
 - Broyeur presque exclusif ERE43 -> 150h/an



Gouvernance démocratique

- o Statut de SCIC



- o Réunion entre associés tous les trimestres

- o Taux de présence de 30% aux AG



Exigence écologique

o Production et stockage du combustible



- Abattage
- Débardage
- Transport
- Broyage
- Stockage
- Livraison



Exigence **écologique**

- o Activité de vente de chaleur bois qui permet d'éviter l'émission de 1300 tonnes de CO2 fossile par an (4000 MWh)
- o Nouvelle logistique de livraison du combustible



Prototype sur véhicule ancien
Vidange en **45min**



Souffleur du commerce
Vidange en **35min**



Benne vidangeuse ERE43
Vidange en **15min**

Exigence **écologique**

o Valorisation des cendres



Cendres
riches en
magnésium et
en calcium.



Démarche non spéculative

- Statuts ERE43 : « les excédents nets sont entièrement affectés en réserve légale et réserve impartageable »
- La quasi-totalité du CA 2018 (536 513€) a été réalisée en vente d'énergie :
 - 73% vente de chaleur,
 - 11% livraison de bois,
 - 7% vente d'électricité,
 - 5% royalties,





**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Partie 4 : Quels montages possibles

Animation

Eddie Chinal - Forestener



Pour la société de projet, qui porte la chaufferie bois avec ou sans réseau de chaleur

o Plusieurs options possibles

- **Une SCIC** : société coopérative d'intérêt général
 - Plusieurs types d'acteurs : citoyens, entreprises et collectivités, qui peuvent avoir plus de 50%.
 - Fonctionnement coopératif, comme une scop : décisions sur le principe « une personne / une voix », non valorisation de la valeur des parts, cadre strict de distribution des dividendes,
- **Une SEM** : les collectivités locales ont plus de 50% des parts et dirigent donc la structure, avec une gouvernance de type SA
- **Une SAS** : la solution qui devient la plus répandue
 - La gouvernance et le fonctionnement interne sont définis par les actionnaires, en permettant que les règles de décision ne soient pas liées à la part de capital des actionnaires.
 - Possibilité de créer des collèges
 - Les collectivités locales peuvent être actionnaires, avec moins de 50%



Pour la vente de chaleur

o Plusieurs options possibles

● Un contrat de fourniture de chaleur, si un seul acheteur

- Pour un bâtiments ou plusieurs bâtiments d'une seule structure (réseau technique entre quelques bâtiments communaux par exemple).
- Durée de 15 à 20 ans pour permettre de lisser le prix de la chaleur (amortissement de l'investissement)
- Accompagner la collectivité pour le dossier de consultation, qui doit prévoir une gouvernance ET un financement citoyen (mettre des critères de notation sur ces thèmes).

● Une délégation de service public si plusieurs acheteurs

- Durée de 20 à 24 ans
- avec critères gouvernance/financement citoyens, puis sur performances énergétiques, environnementales et de qualité de service.
- Accompagner la commune pour rédiger le dossier de consultation
 - Enjeu de former des AMO spécialisés



ÉNERGIE
PARTAGÉE



Annexe

Présentation du CIBE



Développeurs *d'énergies locales*

ZA LA GUIDE 2

43200 YSSINGEAUX

Tél : 04-71-59-79-24

www.ere43.fr

a-votre-service@ere43.fr

LE BOIS, L'ENERGIE DE NOS TERRITOIRES

Comité Interprofessionnel du Bois-Energie



Le CIBE rassemble **les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois**, soit plus de 150 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie depuis 2006.

Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs **pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies** de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Il a notamment fourni la classification simplifiée des combustibles contribuant à la consolidation des indices CEEB, des analyses de réduction d'émissions, de condensation des fumées ou de valorisation des cendres, des études sur les modes de financement ou des simulations économiques, ...

Le CIBE, c'est aussi des journées techniques, un colloque, des conférences, des ateliers, un site internet, une lettre d'information, ...





Appui aux filières d'approvisionnement des chaufferies bois.

Le CIBE établit des outils à partir de l'expertise et des retours des professionnels sur les conditions de mobilisation de la ressource bois, sa transformation, la caractérisation des combustibles et les indices de prix.

Cf clé USB



Appui aux porteurs de projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur.

Dans l'habitat, le tertiaire ou l'industrie, le CIBE apporte son savoir-faire dans le dimensionnement, le montage, le développement et la promotion des projets. Par le recensement des modes de financement, l'analyse des taxes et instruments de marché, la typologie des projets, il aide à renforcer leur équilibre économique.



Appui à la définition des bonnes pratiques.

Par la collecte des retours d'expériences de conception, construction et exploitation des installations au bois, cette commission s'attache à favoriser la coopération entre les nombreux intervenants à définir les règles de l'art et ainsi à accroître la performance de la filière. Elle accompagne également la recherche et la promotion des innovations.



Appui au réseau d'animation et de promotion du bois-énergie industriel et collectif.

Le CIBE coordonne le réseau d'animateurs bois-énergie afin de mutualiser les outils et bonnes pratiques de promotion de cette énergie. Ces échanges permettent aux structures d'animation, réparties sur l'ensemble du territoire, d'apporter une vision globale indispensable à un développement cohérent de la filière.



L'agenda 2019/2020 du CIBE

Octobre

Du 15 au 16 : **Formation « ADOBOIS »**, PARIS, sur le suivi de la performance des installations

Novembre

6 : **Journée technique**, NORMANDIE, sur la qualité de l'approvisionnement et évolution des normes ISO

7 (matin) : Réunion plénière, PARIS, **conférences** sur nos travaux récents

7 (après-midi) & 8 (matin) : **Rencontres des animateurs bois-énergie**

19-21 : **Salon des maires**, espace « bois-énergie » sur le stand de France Bois Forêt

Décembre

3 : **Semaine de la chaleur renouvelable**, PARIS, Intervention du CIBE

Du 10 au 12 : **Formation « ENERBOIS »**, PARIS sur le montage de projet de chaufferies

Janvier 2020

29-30 : **Salon Bois énergie**, Nantes

Juin

23-25 : **Formation « ENERBOIS »**, PARIS, sur le montage de projet de chaufferies

Juillet

7-8 : **Formation « ADOBOIS »**, PARIS, sur le suivi de la performance des installations

Novembre

17-18 : **Formation « ADOBOIS »**, PARIS, sur le suivi de la performance des installations

Décembre

8-10 : **Formation « ENERBOIS »**, PARIS, sur le montage de projet de chaufferies

● ● ● Diffusion des connaissances

- Site internet www.cibe.fr
- Manifestations organisées par le CIBE
 - Colloque annuel
 - Réunions plénières
 - Journées techniques
 - Réseaux de chaleur au bois, industrie, condensation, dénitrification, approvisionnement
 - Rencontre annuelle des animateurs bois-énergie
- Formations ENERBOIS et ADOBOIS (en partenariat avec Métrol)
- Cahiers du bois-énergie (en partenariat avec Biomasse Normandie, avec le soutien de l'ADEME et du Bois International)
- Brochures de promotion (réseaux de chaleur, industrie, animateurs bois-énergie...)
- Salons / conférences (bois-énergie, industrie, collectivités...)



Annuaire & cartographie d'experts à votre disposition



Connexion Adhérents

[Mot de passe oublié ?](#)

- LE BOIS-ÉNERGIE ▾
- LE CIBE ▾
- NOS ADHÉRENTS ▾
- NOS ACTIONS ▾
- 🔍

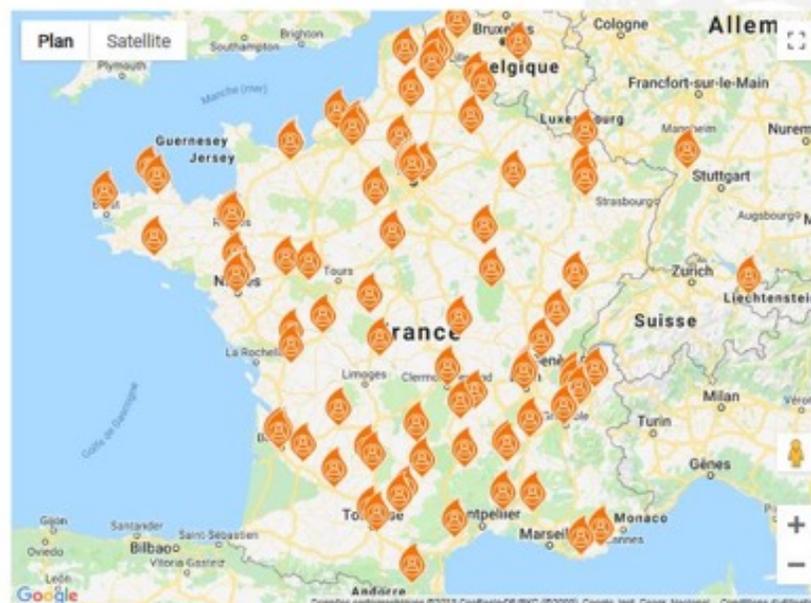
Cartographie des adhérents

Ci-dessous, vous trouverez la cartographie des adhérents.

Cliquez sur les icônes pour découvrir le détail de ces structures (coordonnées complètes et activités).

Vous retrouverez l'ensemble de ces informations dans l'annuaire [sur cette page](#) avec un mode recherche par nom, type d'activité et région.

Activité principale ▾



- CIBE
- ANNUAIRES
- CARTOGRAPHIES
- ADHERER
- BASE DOCUMENTAIRE
- AGENDA

Lettre d'infos



Le programme de l'atelier

- Webinaire 1 à destination des coopératives de citoyens et des collectivités : « Qu'est ce qui différencie un projet d'électricité d'un projet de bois énergie? avec ou sans réseau de chaleur? » Explications à deux voix par Elodie Payen du Comité Interprofessionnel du Bois-énergie (CIBE) et d'Eddie Chinal de Forestenr
 - le 19 septembre de 16h à 18h
- Webinaire 2 à destination des professionnels de la chaleur bois : « qu'est-ce qu'un projet citoyen d'énergie renouvelable? comment intégrer une démarche citoyenne dans un projet bois énergie? » Présentation par Arno Foulon d'Energie Partagée et témoignage d'Eddie Chinal de Forestenr et d'ERE43 (sous réserve de disponibilité)
 - le 8 octobre de 16h à 18h
- Webinaire 3 : **pour tous!**
Retour d'expérience Lucinges (74) : réseau de chaleur bois énergie citoyen (avec délégation de service public)
 - le 31 octobre de 11h à 13h
- Webinaire 4 : **pour tous** :
retour d'expérience sur les communes de Sassenage et Quaix en Chartreuse (38) : achat de chaleur par bâtiments communaux
 - le 12 novembre de 16h à 18h

L'atelier pourra se prolonger par d'autres webinaires selon vos besoins.